



Appel à candidatures : résidences de recherche artistique 2025

Fribourg, le 10 septembre 2024. **La Ville de Fribourg poursuit son soutien à la recherche et au développement artistiques. Elle s'associe à différents lieux et institutions locales pour proposer des résidences de recherche aux artistes de la ville. Un appel à candidatures est lancé jusqu'au 6 octobre 2024.**

Ce dispositif de soutien à la recherche artistique connaîtra sa troisième édition en 2025. Pour rappel, il est mis en place par le Service de la culture de la Ville de Fribourg en partenariat avec des institutions de la ville, qui sont renouvelées chaque année. Pour 2025, il s'agira de l'Université de Fribourg, du SMEM (Schweizer Museum und Zentrum für elektronische Musikinstrumente), de Wallstreet, de Groupe Sauvage / Week-end prolongé, ainsi que de L'Atelier. Cette mesure s'inscrit dans la continuité de la politique culturelle menée depuis la pandémie, qui a révélé certaines failles dans le soutien des collectivités publiques aux artistes et indépendant·es de la culture. Forte de ce constat, la Ville de Fribourg a complété ses dispositifs de soutien aux artistes et inscrit sa démarche dans les réflexions menées par différentes collectivités publiques et associations faîtières sur le soutien à l'ensemble du cycle de vie des productions culturelles.

Ce soutien vise à répondre aux besoins des artistes en terme d'espaces de travail ainsi qu'à la nécessité de soutenir et valoriser la phase de recherche et développement artistiques. Pour répondre à ces enjeux, dans chaque lieu partenaire, au moins 30 jours de résidence de recherche sont proposés. L'objectif n'est pas ici de produire une œuvre finie, mais de pouvoir se livrer à diverses expérimentations artistiques selon les possibilités offertes par les lieux. Les artistes pourront également proposer un moment d'ouverture publique afin de présenter et promouvoir le travail de recherche inhérent à leur pratique.

Informations et modalités de participation

Les résidences de recherche sont ouvertes en priorité aux artistes et collectifs domicilié·es à Fribourg ou qui entretiennent des liens étroits avec les milieux culturels de la ville. Toutes les disciplines artistiques sont les bienvenues. Les critères de sélection se fondent notamment sur la carrière et la démarche artistique, les qualités formelles et conceptuelles du projet et la pertinence pour l'artiste d'effectuer une résidence de recherche. Les artistes lauréat·es seront choisi·es par un jury composé de membres du Service de la culture, de représentant·es des institutions concernées et d'expert·es issu·es des milieux culturels.

Dates et durée de résidence

La durée des résidences peut être de 10 à 30 jours par projet de recherche, à préciser dans le dossier. Si la candidature est retenue, les dates de résidence seront convenues entre l'institution et les artistes concerné·es. Il est possible de répartir les jours de résidence sur plusieurs périodes pendant l'année.

Rémunération

Les artistes sont salarié·es par les institutions partenaires, la Ville de Fribourg en assumant la prise en charge financière (la rémunération et la part employeur des cotisations sociales). Le salaire journalier est de CHF 250.- bruts / personne (au maximum 3 personnes salarié·es / jour de résidence). Le même type de soutien est prévu pour les artistes ayant le statut d'indépendant·es, à hauteur de CHF 280.- / personne / jour. NB : cette limite de 3 salarié·es / jour de résidence inclut l'éventuel soutien externe dont auraient besoin les artistes (ingénieur son, lumière, vidéo ou autre, expertise externe, etc.).

Informations particulières

- Besoins techniques : ces résidences étant destinées à des projets de recherche et pas de création ou de production, elles ne requièrent a priori pas de besoins techniques importants.
- Musique amplifiée et projets sonores : L'Atelier ne pourra pas accueillir de projets qui impliquent un travail sonore avec amplification.
- Université de Fribourg : les artistes peuvent se greffer sur des projets de recherche/lieux existants, proposés en annexe. Il est également possible de proposer un projet propre en lien avec le milieu scientifique.
- Périodes de résidences :
 - Groupe Sauvage : entre avril et octobre (les résidences se dérouleront au GATE, qui n'est pas chauffé).
 - Wallstreet : période en bloc en juillet et jusqu'à mi-août 2025, ainsi que des périodes d'une à deux semaines au fil de l'année.
- Une rencontre initiale (obligatoire) entre les artistes retenu-es, les institutions partenaires et le Service de la culture se tiendra le **27.11 à 17h30** à l'Atelier.

Comment soumettre une candidature ?

La sélection s'effectue sur dossier. Les dossiers sont à envoyer jusqu'au **06.10 2024** en format numérique, en un seul document. Le formulaire de dépôt des dossiers se trouve via l'adresse www.ville-fr.ch/culture.

Contenu du dossier :

- Présentation du projet de recherche artistique (**3 pages maximum**)
- CV et biographie(s) artistique(s)
- Période et nombre de jours de résidence prévus
- Evaluation de la rémunération totale des artistes et de l'éventuel accompagnement externe (ingénieur son, lumière, vidéo ou autre, expertise externe, etc.)
- Eventuelle proposition pour un point de contact avec le public

Contacts

Ville de Fribourg – Service de la culture

Juan Diaz, chef du Service de la culture , 026 351 71 45, juan.diaz@ville-fr.ch

Jules Raynal, chef du secteur Promotion culturelle, 026 351 70 94, jules.raynal@ville-fr.ch

Lieux de résidence partenaires

- Université de Fribourg : farida.khali@unifr.ch / voir annexe pour les projets spécifiques
- SMEM : contact@smemmusic.ch
- Groupe Sauvage : info@groupesauvage.ch
- Wallstreet : info@wallstreet.support
- L'Atelier : labo.urbain@ville-fr.ch

Annexe :

- Propositions de lieux de travail à l'Université de Fribourg

1. Cabane des arbres

Lieu	Jardin Botanique : cabane en bois du secteur « Arbres du passé – Arbres d'avenir » (espace pédagogique multifonctions)
Conditions et équipements	Lieu calme Structure semi-ouverte non chauffée et ouverte au public (sans possibilité de fermer) Espace extérieur : 10m x 10m x 10m (sous couvert) Espace intérieur : 7m x 7m x 7m Armoire à rangements qui ferme à clé Écran pour projections WiFi Accessible aux personnes à mobilité réduite
Contact	Annick Monod Collaboratrice scientifique – Département des sciences et médecine / Responsable du Pôle public du Jardin Botanique annick.monod@unifr.ch – 026 300 86 73

2. Pavillon Vert

Lieu	Jardin Botanique : Le Pavillon Vert
Conditions et équipements	Lieu spacieux Cuisine et chauffage Possibilité de fermer à clé Disponible entre mi-juin et mi-septembre
Contact	Annick Monod Collaboratrice scientifique – Département des sciences et médecine / Responsable du Pôle public du Jardin Botanique annick.monod@unifr.ch – 026 300 86 73

3. Fab Lab

Lieu	Fab Lab, Bluefactory, Passage du Cardinal 1
Conditions	Lieu ouvert au public
Thématiques de recherche scientifique	Mathématiques - Informatique (Dualité entre géométrie et topologie / Triangulations / Complexe de Vietoris-Rips / Manifolds)
Disciplines envisagées	Arts numériques / Arts visuels / Littérature Éventuellement Musique / Danse / Autre
Ressources complémentaires (exemple)	https://colimit.eth.xyz/
Langue de communication	Allemand ou Anglais
Contact	Bastian Grossenbacher-Rieck Professeur ordinaire – Département d'informatique bastian.grossenbacher@unifr.ch – 026 300 84 71

4. Musée Bible + Orient

Lieu	Musée Bible + Orient
Conditions et équipements	Lieu silencieux, adjacent au musée Accès régulier aux collections (objets exposés et réserve) Durée de séjour d'environ 10 jours
Thématiques suggérées	Chance (amulettes, jeu et divination) Figures articulées et animées (poupées, marionnettes, mannequins, objets volants) Jouets Valorisation de la ruelle Laure-Dupraz Signalétique dans la ville (20e anniversaire du musée)
Disciplines envisagées	Cinéma / Littérature / Arts visuels / Sculpture / Arts numériques

Informations complémentaires

<https://www.bible-orient-museum.ch/>

Langue de communication

Français, Allemand, Italien ou Anglais

Contact

Véronique Dasen

Professeure ordinaire – Département d’histoire
de l’art et d’archéologie / Conservatrice des
objets grecs et romains

veronique.dasen@unifr.ch – 026 300 78 62

Leonardo Pajarola

Collaborateur technique supérieur –
Département d’études bibliques / Conservateur

leonardo.pajarola@unifr.ch – 023 300 733 87
